

CONSEIL MUNICIPAL

24/06/2022

Présents : JF GALLIEN, P.ROUSSET, J.BERARD, F.VIALLET, N.NICOUX, N.BERARD, D.DIOUDONNAT

Pouvoirs : L.MONIER, P.COMTE, F.AUDIBERT

Total : 10 votes

Secrétaire de séance : N.BERARD

<p>1. Publicité des actes des collectivités territoriales Les publications se feront via le site internet de la commune.</p>	Vote : Pour 10
<p>2. CLECT (Commission Locale Evaluation des Charges transférées) par l'Agglo : validation des montants des attributions de compensation. MONTANT : 9880 €</p>	Vote : Pour 10
<p>3. Programme ponts Présentation de l'état des ouvrages et des actions possibles. Par manque de budget, aucun travaux ne sera réalisé.</p>	
<p>4. TRAVAUX VOIRIE 2022 La demande de subvention portait sur l'ensemble des travaux prévus (Veyrac Haut, Veyrac bas, Parking mairie, Trottoir devant le commerce « Portes du soleil ») pour un montant de 73 900€. Le montant retenu pour la DETR (aide de l'Etat) est de 60 168 €. La subvention obtenue est de 25 % soit 15 042 €.</p>	
<p>5. FONDS CAP 43 : nouvelle aide du département Programme sur 3 ans et compte tenu de la taille de notre commune, nous avons droit à 3 fois 26 000 €, tous les deux ans. Cette somme représentant 80 % du montant total des travaux Pour 2022-2024, cette demande concernera les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aire de Jeux RONDINO + gravier Montant devis réactualisé : 20 015,39 € HT- Création d'un parking autour de la mairie COLAS ou autres devis ???? Montant devis réactualisé : en attente	
<p>6. Eclairage public Syndicat électrique Le conseil choisit de faire réactualiser le devis pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- installer l'éclairage du passage piéton entre la Boulangerie et La Salaison (5649 € restant à charge) par faisceaux lumineux bleus- ne pas éclairer le lavoir de Fix bas- faire soi-même la tranchée initialement prévue pour l'éclairage du monument aux morts	Vote : Pour 10
<p>7. Eclairage public : extinction nocturne Le conseil municipal choisit d'éteindre l'éclairage public dans les bourgs de 23h à 6h du matin</p>	Vote : Pour 10
<p>8. Demande de remboursement à la CAPEV des frais de pompage engendrés sur le site de LA BASTIDE depuis 2019 pour un montant de 2500 €</p>	Vote : Pour 10
<p>9. Employé communal : suppression de son poste de 16 H au profit d'un poste de 24</p>	Vote : Pour 10

H avec précision de ses horaires de travail...

10. **ARS : bilan de l'eau potable** présenté au conseil municipal sur l'ensemble des captages. Tous les résultats sont bons en matière bactériologique et nitrates.

11. AMF : nouvel appel aux dons pour l'Ukraine

Etant donné que l'Agglo fait un don d'environ 30 000 €, la commune n'en fera pas.

12. Electrification des cloches et remise en service suite à un orage.

Coût : 1 424 € HT

Une déclaration à l'assurance va être faite.

Vote : Pour 10

13. ONF : destination coupes année 2023

Il s'agira de coupes irrégulières sur 2 parcelles de La Broze

Vote : pour 10

14. Projet photovoltaïque :

Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et diffusion dans la presse locale (l'Eveil)

Vote : Pour 10

15. Note du budget communal par la Commission Départementale des Dépenses Publiques

80 /100

16. **4 Chemins de randonnées balisés avec 4 couleurs sur la commune.** Des dépliants vont être largement diffusés dans les communes environnantes et un panneau de départ va être installé.

17. **Les services de Tourisme de l'Agglo (Sophie Meyer)** devraient faire une proposition d'aménagement complémentaire sur l'espace communal autour du monument aux morts d'ici le mois de juillet.

18. **Terrain à construire à Fix Bas :** La personne intéressée a fait réactualiser son devis et nous tiendra au courant de l'avancée du projet.

19. **Invitation à la fête de la Ste Barbe** le 9 juillet, par les pompiers de St Georges d'Aurac

20. **Nouveau mandat pour l'entreprise AUTOVISION NICOUX** pour le contrôle anti pollution du véhicule communal en raison d'un faux RIB qui a été communiqué à la mairie.

21. **Jurés d'assise :** réunion le 4 juillet à Bellevue la Montagne pour choisir les jurés dans chaque commune.

Vote : Pour 10

22. **Goudron « ancienne route d'Allègre » D 273 :** demande faite au département qui possède cette route qui est largement dégradée.

23. **Installation d'une rôtisserie ambulante,** les dimanches soirs à partir de 18 H, dans le centre bourg.

24. **REPAS convivial** pour rassembler les habitants et les personnes originaires du village + rando le matin (Nath +...)

DIMANCHE 21 AOÛT Apéritif offert par la mairie (pâtisseries salées, toasts faits par les bénévoles) + café

Prix à définir avec un tarif réduit pour les enfants, ne pas dépasser 15 € vin et café

compris

Invitations et réservations : Nathalie et Nadège

Four : Jérôme et Florian

Commandes : JF

Pain (Ruddy) cuit au four le samedi, repas commandé à la salaison + vaisselle et couverts, dessert tartes aux pommes Ruddy, vin et fromage acheté à part au moins cher...